

Des voix: Oh, oh!

M. McGrath: Pourquoi ne pas donner à votre collègue la chance de voter sur ce sujet?

M. Winch: Si les députés voulaient me céder la parole, je dirais que la situation est insolite. J'aurais quelques mots à dire qui pour moi sont importants, même s'ils ne le sont pas pour mon honorable ami juste en face de moi. Monsieur le président si l'on comprenait mieux la démocratie et si l'application en était plus générale, la présente session du Parlement serait bien plus courte qu'elle ne s'annonce. Il devrait y avoir une plus grande compréhension entre les députés de tous les partis.

Permettez-moi, monsieur le président, de signaler que si tous les députés,—je veux dire les députés de tous les partis, ceux du gouvernement, de l'opposition officielle et du parti social-démocratique,—comprenaient qu'il ne nous incombe pas de revenir sur le passé mais d'édifier le présent et l'avenir, nous ferions certes beaucoup plus que nous n'en avons fait pour le peuple que nous représentons. Malheureusement, le gouvernement n'arrive pas à comprendre qu'il dévient à l'heure actuelle les rênes du pouvoir. Il veut revenir sur le passé. L'opposition ne peut reconnaître qu'elle ne siège plus sur les banquettes ministérielles, et elle veut revenir sur ce qui a été fait auparavant. Nous devrions déclarer de concert: "Fermons les rideaux du passé et, à partir d'aujourd'hui, œuvrons pour le progrès du Canada en assumant toutes les responsabilités qui nous sont dévolues".

Monsieur le président, j'ai pris la parole parce que je désirais surtout m'expliquer sur un fait personnel. (*Exclamations*) Je vous prie d'agréer mes explications car, cet après-midi, parlant des affaires des anciens combattants, j'ai dit que le ministre des Affaires des anciens combattants s'était engagé, l'an dernier, devant le comité du même nom, à présenter un nouveau projet de loi sur les anciens combattants au cours de la présente session. Le ministre a contesté ma déclaration, même s'il a employé des paroles très aimables. Par conséquent, étant donné que mon honneur et ma réputation de véracité signifient beaucoup pour moi, je voudrais vous faire savoir, monsieur le président, ainsi qu'au comité, que j'ai maintenant à la main la transcription des délibérations du comité des affaires des anciens combattants de 1959. Comme on peut le voir à la page 187, l'honorable ministre des Affaires des anciens combattants a dit, le 23 mars,—je cite:

Je puis vous dire, comme je l'ai déjà fait savoir au président de la Légion canadienne lorsqu'il nous a rendu visite à notre bureau, que nous ne nous proposons pas d'apporter, cette année, des modifications à la loi sur les pensions. Nous avons

[M. Winch.]

l'intention de l'étudier à la prochaine session du Parlement, et nous examinerons à ce moment-là tous ses aspects en détail.

C'était l'année dernière, c'est-à-dire 1959, au comité des affaires des anciens combattants. Le ministre des Affaires des anciens combattants a mis ma véracité en doute. Or, voilà le compte rendu. Voilà le passage en question, et nous demandons à l'honorable représentant de faire honneur à l'engagement pris il y a un an.

La proposition d'amendement de M. Argue, mise aux voix, est rejetée par 110 voix contre 7.

M. le président: Je déclare la proposition d'amendement rejetée.

M. Winch: En vertu de ce poste qui intéresse tous les ministères du gouvernement, —et le ministre des Finances demandant un sixième des crédits pour l'année à venir,— il est un point en particulier qui doit, selon moi, faire l'objet d'un examen et qui doit être compris avant que le crédit soit approuvé à l'égard du ministère des Affaires extérieures.

Le ministère des Affaires extérieures est l'un des plus importants du gouvernement. C'est un ministère qui représente le Canada à l'étranger. Ces derniers jours, il est survenue une situation qui est si inquiétante et dont la portée est si grande, que la position du ministère des Affaires extérieures, non seulement doit être connue mais doit l'être avant l'adoption de cette motion. Je veux parler de cette politique d'apartheid qui sévit en Afrique du Sud.

Je suis fier d'être né citoyen anglais, fier d'être Canadien, fier d'appartenir au Commonwealth britannique, et c'est pourquoi j'estime que nous devons accepter les responsabilités de notre naissance, de notre citoyenneté et de notre appartenance au Commonwealth. Nous avons, nous Canadiens, une responsabilité non seulement envers les blancs du Commonwealth, mais envers les centaines de millions de personnes d'autres couleurs. Les gens de mon parti sont unanimes, je crois, à penser qu'avant d'approuver les crédits du ministère des Affaires extérieures, nous devons exiger du gouvernement une déclaration plus catégorique, plus militante et plus détaillée de l'attitude qu'il entend adopter, et des initiatives qu'il entend prendre, devant une situation si explosive qu'elle pourrait entraîner une révolution dans les pays afro-asiatiques.

Puis-je dire qu'il est dix heures et proposer l'ajournement?

(Rapport est fait de l'état de la question.)